
Campagne 2013-2014 de promotion du dispositif Ligne Azur : vade-mecum des personnels de direction et de l'ensemble des personnels des établissements

Numéro d'inventaire : 2018.15.4

Auteur(s) : France. Ministère de l'Éducation nationale
Sida Info Service

Type de document : imprimé divers

Période de création : 1er quart 21e siècle

Date de création : 2013

Inscriptions :

- logo : Ministère de l'Education nationale

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Dépliant 3 volets, 2 plis roulés imprimé recto/verso.

Mesures : hauteur : 21 cm

largeur : 15 cm (dimensions fermées)

largeur : 44,5 cm (dimensions ouvertes)

Mots-clés : Lutte contre les discriminations

Violence dans les lieux scolaires

Éducation à la santé et à la sexualité

Utilisation / destination : enseignement (Livret d'accompagnement de la campagne du dispositif Ligne Azur géré par SIS Association)

Historique : Cet ouvrage fait partie de la collecte LGBTQI initiée en 2018 Campagne de promotion du dispositif Ligne Azur, créé en 1997 comme dispositif de soutien et d'information aux personnes qui se posent des questions sur son identité ou son orientation sexuelle. Depuis 2009, un partenariat existe entre l'Education nationale et SIS Association pour lutter contre les discriminations LGBT-phobes ou d'homophobie.

Autres descriptions : Nombre de pages : 6 p.

Langue : français

Voir aussi : <https://www.ligneazur.org>

Objets associés : 2018.15.1

Campagne 2013-2014
de promotion du dispositif
Ligne Azur

VADE-MECUM À DESTINATION DES PERSONNELS DE DIRECTION ET DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS

Qu'est-ce que le dispositif Ligne Azur ?

Créé en 1997, Ligne Azur est un dispositif de soutien et d'information à destination de toute personne qui se pose des questions sur son identité ou son orientation sexuelle. Il propose un service d'aide à distance téléphonique, pour des échanges personnalisés par téléphone ou par mail. Le dispositif s'adresse également aux proches de la personne et aux professionnel(le)s en lien avec elle (membres de la communauté éducative, médecins, etc.). Il vise à :

- > **informer** sur les notions d'identité, d'orientation sexuelle ainsi que sur le cadre légal de la lutte contre les discriminations, dont les LGBT-phobies (discriminations à l'encontre d'une personne lesbienne, gay, bi ou transsexuelle) ;
- > **écouter et soutenir**, dans le non-jugement et le respect ;
- > **prévenir le mal-être et le suicide**, en libérant la parole ou l'écrit ;
- > **orienter** vers les structures adaptées à chaque situation ;
- > **contribuer** à la restauration, l'amélioration de l'estime de soi et donc, au mieux-être de toute personne en difficulté.

Qui gère le dispositif Ligne Azur ?

Le dispositif Ligne Azur est géré par SIS Association, une association fondée en 1990 avec le soutien de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et qui bénéficie, depuis 2012, d'un agrément national au titre des actions éducatives complémentaires de l'enseignement public. Le dispositif est animé par des professionnel(le)s spécialement formé(e)s à l'écoute et au conseil, qui agissent dans le respect de la personne, sans jugement moral et de manière anonyme et confidentielle.

